

DELIBERATION DD2025_021

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	61
Votants	72
Pouvoirs	12

Date de convocation du Conseil communautaire du
Grand Périgueux le 21 mars 2025

LE 27 mars 2025, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU
GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en
session ordinaire sous la présidence de
M. Pascal PROTANO

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

COMPTES FINANCIERS 2024

PRESENTS :

M. AUDI, M. AUZOU, Mme DRUILLOLE, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. CURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADIS, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, Mme TOURNIER, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS, M. BELLOTEAU, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, Mme DOAT, Mme FRANCESINI, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. CHANTEGREIL, M. PERIER, Mme CHERBERO, Mme MONTEIL-MAYAUD

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. REYNET, M. TALLET, M. PIERRE NADAL, Mme FAVARD, Mme DUVERNEUIL, M. VADILLO, M. LACOUR-COULON

POUVOIR(S) :

M. COLBAC donne pouvoir à M. GEORGIADIS
Mme GONTHIER donne pouvoir à Mme SALINIER
M. GUILLEMET donne pouvoir à Mme ROUX
M. MALLET donne pouvoir à M. NOYER
M. CHANSARD donne pouvoir à M. JAUBERTIE
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à M. SUDREAU
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. CIPIERRE
Mme SARLANDE donne pouvoir à Mme LUMELLO
M. DELCROS donne pouvoir à Mme MARCHAND
Mme LANDON donne pouvoir à M. PALEM
Mme REYS donne pouvoir à Mme DOAT
Mme RENAUD donne pouvoir à M. SERRE

COMPTES FINANCIERS 2024

Vu le code général des collectivités territoriales.

Considérant que l’article L 1612-12 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) pose que les comptes administratifs ou les comptes financiers uniques (documents compilant les données budgétaires et comptables provenant de l’ordonnateur et du comptable) des collectivités territoriales et de leurs établissements publics doivent être approuvés avant le 30 juin de l’année suivant l’exercice auquel ils se rapportent.

Qu'après contrôle, il s'avère que les écritures passées par le comptable et par l'ordonnateur sont conformes, tant pour le budget principal que pour les budgets annexes.

Que l’exécution budgétaire 2024 donne les résultats suivants :

Budget	Principal	Budget	Immobilier d'entreprises	Zones d'activités économiques
Résultats 2024		Résultats 2024		
Résultat de fonctionnement	5 528 506,39	Résultat de fonctionnement	223 294,14	323 815,30
Résultat antérieur	0,00	Résultat antérieur	0,00	47 561,99
Cloture fonctionnement	5 528 506,39	Cloture fonctionnement	223 294,14	371 377,29
Résultat d'investissement	2 860 074,73	Résultat d'investissement	-5 329 869,84	-1 678 823,37
Résultat antérieur	-8 334 835,93	Résultat antérieur	4 351 155,52	1 361 084,39
Cloture investissement	-5 474 761,20	Cloture investissement	-978 714,32	-317 738,98

Budget	Assainissement	Mobilités	Déchets
Résultats 2024			
Résultat de fonctionnement	1 732 592,13	4 660 389,92	129 941,49
Résultat antérieur		0,00	3 105 895,99
Clôture fonctionnement	1 732 592,13	4 660 389,92	3 235 837,48
Résultat d'investissement	-983 738,68	5 155 535,68	
Résultat antérieur	-642 629,72	-5 661 469,82	
Clôture investissement	-1 626 368,40	-505 934,14	
Solde des restes à réaliser	-3 390,75	1 612 580,30	
Besoin de financement	-1 629 759,15	1 106 646,16	

Considérant que pour chaque budget, les comptes financiers sont présentés en annexe. Par ailleurs, un document synthétique reprenant les comptes et budgets par politiques publiques est joint au présent rapport.

Que s’agissant des comptes, le tableau ci-dessous reprend les principaux indicateurs de gestion (mouvements réels, en millions d’€).

Comptes administratifs	Budget réalisé (Fonct. + Inv.)	Epargne courante*	Taux d'autofinancement courant		
Principal	85,60 M€	7,36 M€	11,3 %	3,51 M€	7,8 ans
Mobilités	16,00 M€	6,42 M€	38,9 %	4,82 M€	3,7 ans
Assainissement	10,46 M€	1,93 M€	36,7 %	0,18 M€	15,8 ans
Immobilier	12,06 M€	0,23 M€	56,6 %	0,11 M€	33,6 ans
ZAE	2,79 M€	-1,09M€			
Données consolidées	126,92 M€	14,85 M€	17,97 %	8,62 M€	7,4 ans
Déchets	14,59 M€				

LE CONSEIL MUNICIPAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Approuve les comptes financiers uniques du budget principal et de l’ensemble des budgets annexes.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 08/04/2025	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 08/04/2025	Périgueux, le 08/04/2025
Le secrétaire de séance Christian LECOMTE 	Le Président Jacques AUZOU 